

Commune de Lherm
Comité Consultatif Voirie, Mobilité et Réseaux



Compte Rendu de Réunion n°9 du Comité Voirie, Mobilité et Réseaux Du Vendredi 9 septembre 2022 à 20 h 00, Salle du Conseil Municipal			Présence	Diffusion
Élus	Christophe EXPOSITO	christophe.exposito@mairie-lherm.fr	x	x
	Sébastien MORO	sebastien.moro@mairie-lherm.fr	x	x
	Joël BRUSTON	joel.bruston@mairie-lherm.fr		x
	Gilbert GIL	gilbert.gil@mairie-lherm.fr		x
	Sophie MOREAU	sophie.moreau@mairie-lherm.fr	x	x
	Josiane PUJOL	jo.pujol@orange.fr		x
	Ludivine RABARIJAONA	ludivine.rabarijaona@mairie-lherm.fr	x	x
	Albéry TURPIN	albery.turpin@mairie-lherm.fr		x
Citoyens	Michel BERTHELEMY			x
	Émilie BONILLO-BASTIANINI		x	x
	Sébastien CALVO			x
	Jean-Patrick CHATILLON		x	x
	Luc COFFINET		x	x
	Gérard DALET			x
	Amélie DASSONVILLE			x
	Murielle HEMART			x
	Solange LANGER			x
	Martine MASSON			x
	Laure PRETE			x

Absents excusés : Mmes Pujol, Langer, Mm. Bruston, Dalet, Berthelemy, Calvo, Gil.

Le comité s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal. L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Point situation urbanisation RD 43b, résultat de la consultation
- 2) Enquête voirie
- 3) TAD
- 4) Arrêt de bus Bégué
- 5) Divers

1) RD 43b

Présentation rapide du projet d'urbanisation de la RD43b dans son ensemble. Une première étape a déjà été réalisée : déplacement des réseaux d'eau, déplacement d'une borne incendie. La deuxième étape : effacement de réseau électrique et télécom aérien, déplacement et rénovation de l'éclairage public. Le SDEHG a mandaté la société BSO pour cette opération. Cette phase doit débuter dans les prochains / semaines. Le montant de ces travaux est estimé à 278 296€ TTC. Le reste à charge de la commune, après déduction de la part SDEHG, est estimé à 60 027€. Pour la création de la voie douce et des aménagements de sécurité (plateau traversant, rénovation des bordures de la RD...), un marché public a été lancé pour choisir une entreprise. Parmi la vingtaine d'entreprises qui ont consulté le dossier, la mairie a reçu seulement 4 réponses dont 3 sous l'estimation. Après une première analyse des offres, une phase de négociation a été ouverte auprès des 3 meilleures offres. Colas, J. Lefebvre et Lherm TP ont accepté de revoir leurs offres à la baisse. Discussion sur les résultats après négociation. L'offre de Lherm TP est la plus avantageuse, avec 3 variantes : modification du choix des matériaux pour la couche de base et enrobé revêtu de résine pépite au niveau des traversées de la voie douce par les différentes entrées d'habitations. La proposition d'utiliser des voliges bois comme bordure à la voie douce ne paraît pas opportun (faible longévité du matériau, difficulté pour son futur remplacement). Le tracé de la voie douce pourra être modifié à la marge, à discuter avec l'entreprise retenue. Le comité est d'accord pour retenir l'offre de Lherm TP. La commission achat se réunira le 16 septembre prochain pour proposer une entreprise. La dernière étape sera réalisée par le CD 31 qui assurera la rénovation de la couche de roulement de la RD.

Il est important de prévoir un éventuel nouveau projet « voirie » pour les années futures. Quelques propositions spontanées : réfection des trottoirs, rénovation du chemin français (réflexion à mener sur la mise en lace d'une limitation de vitesse), avenue de Toulouse, ... Il est important de se rapprocher du comité Urbanisme pour mener une réflexion intelligente en intégrant une le réaménagement du centre du village, les sens de circulation...

2) Enquêtes voirie rues J. Prévert et muriers

Une enquête de voisinage a été menée pour recueillir l'opinion des riverains des rue J. Prévert et chemin des muriers concernant le sens de circulation. Certains passages (courbes) sont problématiques voire accidentogène. Les réponses sont mitigées pour la rue J. Prévert. Mais il semble qu'un consensus se dégage pour instaurer une circulation en sens unique. Proposition de soumettre une solution aux riverains, dans le cadre d'un prochain comité de quartier. Pour le chemin des mûriers, la réflexion demande à être débattue ou approfondie.

3) TAD

Le projet a déjà été débattu et réfléchi lors de précédentes réunion. La principale difficulté réside dans le choix du ou des chauffeurs (personnel technique?). Actuellement, le service technique est surchargé. Nous proposons de reporter ce projet. Le bénévolat peut-il être une solution pour assurer le transport ? Christophe se rapprochera du CCAS pour aborder ce point.

4) Arrêt de bus Bégué

Actuellement, une dizaine d'enfants n'ont pas d'arrêt de bus au Bégué. Le CD 31 a refusé sa création : zone hors agglomération, pas de cheminement des élèves entre leur domicile et l'arrêt de bus envisagé, déviation trop longue d'un itinéraire de bus.

Solution envisagée : mise en agglomération de ce quartier. Cela permet de limiter la vitesse à 50 km / heure et la mise en place de ralentisseurs pour protéger la montée et la descente du bus. Le passage en agglomération de ce secteur aura également comme conséquence de basculer l'entretien de ce secteur à notre charge. Un itinéraire de bus existant passant par Bérat peut être dévié sans rallonger son circuit (en passant par Lavernose). Cela nécessite malgré tout d'adapter les places de stationnement sur l'avenue des Pyrénées, pour garantir la bonne circulation des bus. Une demande officielle doit être déposée au CD 31.

5) Divers

Est-il possible, envisageable de limiter la vitesse sur le chemin français à 50 km/h, accompagné de ralentisseurs ? De nombreux conducteurs y circulent à vive allure. Le chemin nécessite également une réfection et la mise en place de refuge pour faciliter les croisements.

Est-il possible de modifier le sens de circulation rue du carrelot ? L'intersection avec l'avenue de Versailles est dangereux (manque de visibilité). La réflexion doit être menée avec le comité Urbanisme pour être intégrée dans une réflexion globale.

Une demande a été faite auprès du CD31, pour expérimenter un passage alterné mieux marqué av de Versailles. Cela permettra de tester la solution envisagée avant de réaliser des travaux définitifs.

Y a-t-il un projet pour améliorer la sécurité dans le centre de Lherm ?

Ce projet est en cours d'étude par le comité urbanisme dans le cadre du projet Bourg centre.

Nous commençons à y travailler pour pouvoir remonter nos besoins au bureau d'études au prochain mandat.

Fin de la réunion à 22 h 35

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée à ce jour.

Les documents vus pendant la réunion sont stockés dans un dossier propre à ce Comité sur Google Drive, en suivant le lien : <https://urlz.fr/efgG>